



SERVICE UNIVERSITAIRE DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

SAINT-ÉTIENNE

SUAPS Service des Sports 2018/2019



Le **SUAPS** est une structure universitaire responsable de l'organisation, de l'**enseignement** et de la **pratique** des **activités physiques et sportives** pour les étudiants au sein de l'UdL UJM.

La pratique et l'inscription au service des Sports comprend une assurance qui couvre les étudiants dans toutes les activités sportives pratiquées.

Je veux faire du sport Ce qui est possible

Formule 1

1 sport / 1 créneau

en pratique régulière évaluée

Formation Qualifiante (FQ)

Formule 2

1 sport / 1 créneau

en pratique régulière sans évaluation

Formation Bonifiante (FB)

Formule 3

Multisports

en pratique personnelle libre

Formation Personnelle (FP)

Formule 4

Stages, activités de plein air et sorties organisées

INSCRIPTION ?

IP Web :

Lien communiqué par mail
par le SUAPS

IP Web :

Lien communiqué par mail
par le SUAPS

Pas d'inscription administrative
Se rendre sur le lieu de pratique
(carte d'étudiant validée obligatoire)

Inscription auprès du SUAPS

QUAND ?

1er semestre : du 03/09 au 15/09
2è semestre : du 17/12 au 04/01
(dans la limite des places disponibles)

1er semestre : du 03/09 au 15/09
2è semestre : du 17/12 au 04/01
(dans la limite des places disponibles)

Toute l'année
(dans la limite des places disponibles)

Au cours de l'année universitaire
(dans la limite des places disponibles)

QUELLES ACTIVITÉS ?

17 sports proposés

Liste disponible sur IP Web
et sur

<http://suaps.univ-st-etienne.fr>
(dans la limite des places disponibles)

25 sports proposés

Liste disponible sur IP Web
et sur

<http://suaps.univ-st-etienne.fr>
(dans la limite des places disponibles)

47 sports proposés

Liste disponible sur
<http://suaps.univ-st-etienne.fr>
au bureau du SUAPS

(dans la limite des places disponibles)

Liste disponible sur

<http://suaps.univ-st-etienne.fr>
au bureau du SUAPS
(dans la limite des places disponibles)

BONIFICATION

Bonification possible sous condition
d'assiduité sur l'enseignement choisi

Notes de 0.25 à 0.40
sur la moyenne du semestre

Bonification possible sous condition
d'assiduité sur l'enseignement choisi

Notes de 0.10 à 0.25
sur la moyenne du semestre

Pas de valorisation dans le cursus

Pas de valorisation dans le cursus

Il est possible de passer de la formule 1 à la formule 2.

Les formules 3 et 4 sont possibles conjointement aux formules 1 ou 2.

La pratique des activités encadrées par un enseignant s'étend de l'initiation au perfectionnement.

La participation aux enseignements implique l'acceptation du règlement intérieur

<http://suaps.univ-st-etienne.fr>



SUAPS de Saint-Étienne

Le Service des Sports est ouvert le lundi, mardi et mercredi de 13h15 à 17h30 et le jeudi et vendredi de 8h45 à 12h30.

Maison de l'université - 10, rue Tréfilerie CS 82301 - 42023 SAINT-ETIENNE CEDEX 2

Tél. 04 77 42 17 96 - Fax 04 77 42 17 98 - <http://suaps.univ-st-etienne.fr>